

# CONCOURS DE NICHOURS

Les talents créatifs au rendez-vous...

## LES 10 COMMANDEMENTS DU NICHOUR



**1- le bon modèle tu choisiras**  
la dimension du trou d'entrée permet de sélectionner les hôtes que vous désirez privilégier.

**2- solidement tu le fixeras**  
il faut bien attacher votre nichour à un support solide et stable, grâce à une ou des fixations qui ne risquent pas de rouiller ou de s'altérer.

**3- un bon matériau tu privilégieras**  
le nichour doit être solide et robuste. Évitez les bois traités: avec le temps, il prendra ainsi une teinte plus terne qui contribuera à le fondre dans l'environnement.

**4- un endroit abrité tu chercheras**

l'endroit choisi devra être calme, plutôt éloigné d'une route ou d'un chemin fréquenté et le plus abrité possible des intempéries.

**5- à l'abri des prédateurs tu le mettras**

il est important d'installer le nichour à l'abri des prédateurs (chats, écureuils...) : vous pouvez par exemple placer un grillage à mailles larges autour du nichour.

**6- à n'importe quel moment de l'année tu le placeras**

il est en fait possible d'installer des nichours toute l'année.

**7- un nombre raisonnable tu installeras**

évitez de placer deux nichours destinés aux mêmes espèces trop près l'un de l'autre

**8- un minimum de fois tu le visiteras**

limitez vos visites. utilisez des jumelles pour regarder de loin.

**9- en fin de saison tu le nettoieras**

le nid doit être facilement accessible pour pouvoir être nettoyé en fin de la saison de nidification.

**10- les autres tu convaincras**  
convainquez vos amis, vos connaissances d'installer aussi des nichours. Les cavités naturelles sont en effet de plus en plus rares, et les bâtiments modernes offrent de moins en moins de sites favorables aux oiseaux : vous pouvez les aider!

La commune de CHAULNES propose un concours « de nichours », dont les objectifs sont d'attirer les oiseaux dans vos jardins ou sur vos balcons : les nourrir en hiver, leur fournir de l'eau pour boire et se baigner. Plusieurs espèces ont en effet besoin de ces sites de nidification artificiels car leurs habitats naturels s'appauvrissent : les haies et les arbres morts disparaissent, les façades des nouveaux immeubles sont lisses et hermétiques, les vieux tas de bois et les ronciers sont éliminés et les murets sont détruits. Alors, si vous aimez les oiseaux, la nature et que vous êtes bricoleurs :

**A VOS CLOUS, MARTEAUX, BOIS ET SURTOUT A VOTRE IMAGINATION... !**

Le règlement du concours est diffusé ci après et sera consultable sur le site de la mairie. Pour tout renseignement vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie au 03.22.83.80.80.

Un jury procédera en septembre 2018 à l'évaluation des nichours qui auront été fabriqués et déposés en mairie avant le 15 septembre 2018. Les 3 nichours sortant en tête de l'évaluation seront installés dans le jardin public de la commune.



# RÈGLEMENT

Concours de nichoirs sur la commune de Chaulnes en 2018



## Ce concours s'adresse :

- Aux particuliers,
- Aux enfants des écoles primaires,
- Aux collégiens,
- Aux associations,

## Le jury :

Sera composé des 5 conseillers municipaux, membres de la commission communication et environnement.

## Descriptif :

- Les nichoirs devront être réalisés dans des matériaux résistants aux intempéries pour assurer aux oiseaux leur nourriture pendant l'hiver.
- Ils seront des créations personnelles et non des produits achetés tout faits.
- Les dimensions ne devront pas excéder 40/40/40 cm.
- Le poids ne devra pas dépasser 3kgs.

## L'organisation :

Les œuvres déposées à la mairie de Chaulnes avant le 15 septembre 2018 seront exposées lors des remises de prix du concours des maisons fleuries en octobre 2018.

- Les réalisations qui n'auront pas été retenues dans les trois premiers seront restituées à leur propriétaire à l'issue de la cérémonie.
- Les 3 nichoirs sortant en tête de l'évaluation auront l'honneur d'être installés dans le jardin public de la commune.

## Droit à l'image :

Le fait de participer au concours implique l'autorisation aux organisateurs de photographier les réalisations, d'utiliser ces photos gratuitement dans des outils de communication.

**La participation au concours sous-entend l'acceptation du présent règlement.**

